Envoyé en préfecture le 02/02/2022
Reçu en préfecture le 02/02/2022
Affiché le 02/02/2022
ID : 073-217303064-20220127-22_01_012-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire GALIBIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALLOIRE

SÉANCE DU JEUDI 27 JANVIER 2022

Nombre de membres en exercice : **15**
Présents : **13**
Représentés : **2**
Absents : **0**
Date de convocation : **19 janvier 2022**
Date d'affichage : **19 janvier 2022**
L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept janvier à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.
Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - CLAPPIER Pascal - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - RETORNAZ Lénaïck - GRANGE Michel
Étaient représentés : MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RIVAS Natacha) - GRANGE Christian (donne procuration à FALCOZ Corine)

Madame Natacha RIVAS est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 22-01-012

Objet : Rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes Auvergne- Rhône-Alpes relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la SEM SOREA et ses filiales (exercices 2013 à 2018)

Rapporteur : Jean-Pierre Rougeaux, Maire.

Conformément à l'article L 243-6 du code des juridictions financières, vous avez reçu les six rapports d'observations définitives (ROD) de la chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes (CRC AURA) relatifs au contrôle des comptes et de la gestion de la SEM SOREA et de ses filiales FIBREA, IDWATT, SOWATT, SUNALP, LED & CO concernant les exercices 2013 à 2018 ainsi que les différentes réponses qui y ont été apportées.

La situation dans laquelle le groupe SOREA a été placée et qui a conduit à la mise sur pied d'un plan de sauvetage démontre l'ardente obligation qui s'impose à nous en matière de suivi et de contrôle de toute société d'économie mixte locale dans laquelle notre collectivité est actionnaire.

Envoyé en préfecture le 02/02/2022
Reçu en préfecture le 02/02/2022
Affiché le 02/02/2022
ID : 073-217303064-20220127-22_01_012-DE

En effet, à la lecture de la synthèse du ROD sur la SEM SOREA, il est permis de lire, je cite, … « les multiples défaillances de la gouvernance et des dysfonctionnements majeurs dans l'organisation interne sont à l'origine de ces grandes difficultés » … « Dans ce contexte, le conseil d'administration n'a pas été en mesure d'exercer toutes ses compétences et son contrôle s'est révélé insuffisant. La direction générale lui a fourni une information lacunaire et orientée sur les orientations qui lui étaient soumises. La présentation des projets était ainsi la plupart du temps incomplète et excessivement optimiste » … « Le conseil d'administration ne s'est pas non plus saisi des moyens de contrôle dont il disposait en vertu des statuts et du règlement intérieur. Il a manqué de vigilance et fait preuve de passivité » …

En fonctions des documents qui vous ont été communiqués, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale dont s'est saisie la commission des finances, administration générale, développement durable et communication le 20 janvier 2022 pour avis.

Le Conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis de la commission finances, administration générale, développement durable et communication du 20 janvier 2022,
Ouï l'exposé de Monsieur Rougeaux,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

- Il est pris acte des rapports d'observations définitives de la CRC AURA relatifs au contrôle des comptes et de la gestion de la SEM SOREA et de ses filiales concernant les exercices 2013 à 2018.

Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX

MAIRIE de VALLOIRE (S.-et-L.)

Acte certifié exécutoire
Transmission en Préfecture : 02/02/2022
Affichage : 02/02/2022
Valloire, le 02/02/2022

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

MAIRIE de VALLOIRE (S.-et-L.)